



FINANCES, GRANDS PROJETS, URBANISME

Pôle de loisirs Pierre Sémard

Description de l'opération

- Porteur : Ville du Havre
- Localisation de l'opération : entrée de ville, Boulevard Winston Churchill
- Montant de l'aide européenne : 441 000,00€

Le projet de pôle de loisirs s'intègre dans une politique globale de requalification de l'entrée de ville et de ses abords. En effet, depuis 2005, la transformation progressive d'une "autoroute urbaine" en boulevard a permis l'aménagement d'une voie verte de 4 km reliant la gare au stade Océane. Des noues végétalisées complètent et embellissent la nouvelle entrée de ville. Cette requalification a également remis en valeur les friches industrielles et les entrepôts qui bordaient la voie. Le site Graville-Sémard, initialement occupé par d'anciennes friches industrielles, a été démoli et dépollué par l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) entre 2014 et 2016 avec l'aide de la Région. La technique de dépollution par biotertre a été appliquée, afin de limiter le déplacement des terres et de réduire les impacts pour l'environnement. Afin d'assurer le bon fonctionnement et la requalification durable du site, d'importants

aménagements de voirie dédiés à la desserte sont nécessaires pour requalifier la voirie et désenclaver le secteur. Pour cela, des acquisitions de terrains sont indispensables.

Finalité de l'opération

Les terrains libérés seront cédés à des promoteurs pour achever la requalification, en créant notamment 27 000 m² dédiés aux loisirs, contribuant ainsi à diversifier les activités en entrée de ville et dans le cœur métropolitain. La requalification de ce site en zone urbaine centrale permettra également de lutter contre l'étalement urbain.

